



# Être ou ne pas être

L'orthographe, parlons-en. Le linguiste Claude Gruaz revient sur l'accord du participe passé avec « être ».

L'association Études pour la rationalisation de l'orthographe française (Erofa) milite pour une simplification de l'orthographe. Quatre propositions ont déjà été présentées. Le linguiste eurois Claude Gruaz, président de l'association, nous les expose cette semaine. Aujourd'hui : l'accord du participe passé avec « être ».

Le participe passé après « être » traduit une « qualité » du sujet, il est donc logique qu'il s'accorde avec celui-ci, d'où la règle fondamentale : le participe passé après « être » s'accorde avec le sujet du verbe.

Le sujet est identifié par la question : « qui est-ce qui est... ? » ou « qu'est-ce qui est... ? » Par exemple : « Marie est venu (?) ». Qui est-ce qui est venu ? « Marie ». D'où « Marie est venue ».

L'accord obéit à la même règle dans d'autres cas. Citons, pour être bref : « Marie s'est absentée », « Marie s'est blessée », « les livres se sont bien vendus », « elles se sont insultées ». Mais hélas, les règles actuelles imposent d'écrire « Marie s'est blessé les doigts » et



Claude Gruaz nous parle de l'orthographe

« elles se sont menti », sans accord. Pourquoi ?

## Un chemin plus direct

Depuis Malherbe et les grammairiens qui l'ont suivi au XVII<sup>e</sup> siècle, la tradition veut de remplacer « être » par « avoir ». Ainsi, « Marie s'est blessé (?) les doigts » devient « Marie a blessé les doigts à elle » ou « Marie a blessé ses doigts », ce qui, selon les règles d'accord avec « avoir », interdit l'accord.

Avec « avoir », la phrase « ils se sont mentis » devient « ils ont menti à eux ». Ce petit « à », apparemment bien innocent, change tout car le complément est indirect, ce qui interdit à nouveau l'accord.

En bref, dans les phrases « Marie

s'est blessé les doigts » et « ils se sont menti », on ne fait pas l'accord avec « être » parce qu'on ne le fait pas avec « avoir » !

Et pourtant il y a un chemin plus direct, plus logique et plus cohérent. Reprenons la question initiale : « Marie s'est blessé (?) les doigts » : qui est-ce qui s'est blessé les doigts ? « Marie ». D'où « Marie s'est blessée les doigts » ; « ils se sont mentis » : qui est-ce qui se sont menti (?) « Ils ». D'où « ils se sont mentis ».

Il suffit donc de généraliser la règle fondamentale, c'est-à-dire : le participe passé après « être » s'accorde toujours avec le sujet du verbe.

Que de problèmes bien inutiles pour les apprenants comme pour les enseignants... Mais il est vrai qu'ils font l'affaire des nouveaux coaches d'orthographe.

### INFOS PRATIQUES

Claude Gruaz, ancien directeur de recherche au CNRS, est président de l'association Erofa (Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui). Plus d'informations sur le <http://erofa.free.fr> ou par courriel : [erofa@free.fr](mailto:erofa@free.fr) À lire aussi : « L'accord du participe passé » (2009) aux éditions Lambert-Lucas,

*Paris-Normandie 25 avril 2013*